
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 28 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00581 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Inspecteurs de Sécurité Pénitentiaire, session 2024.**

Ce sont :

INSPECTEURS DE SÉCURITÉ PÉNITENTIAIRE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	PARE PAUL HIDA	112944	B8706895	18/05/83
2°	ZOETABA PLOUWENDE	113020	B19453672	12/03/81
3°	BARRO NABI SOULEYMANE	98152	B8700529	01/08/80
4°	KAYENDE MARTIN	203399	B12796828	30/11/79
5°	COMBERE ETIENNE	358590	B18467417	21/07/89
5°	KONATE DRISSA	358572	B11699348	05/07/91
7°	ZONGO SÛTOOG-NOOMA GUSTAVE	222278	B13278030	07/10/84
8°	SANOU NICOLAS	240199	B13231495	06/12/89
9°	SOME ANSAAM PATRICE MICHEL	213656	B16074097	27/10/81
10°	SORE TOBOURE	358575	B19427252	10/05/93
10°	TOE DALA DIEUDONNE IDRISSE	213685	B14693381	20/08/83

Arrêté la présente liste à 11 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions.

INSPECTEURS DE SÉCURITÉ PÉNITENTIAIRE

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon